



CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-ARABE

Newsletter

Franco-Arabe

LA LETTRE MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 45 > Novembre 2010



**40^{ème} anniversaire de la
Chambre de Commerce Franco-Arabe**

Quarante ans au service d'un partenariat franco-arabe

SOMMAIRE

▶ 40^{ème} anniversaire
de la CCFA : p1-5

▶ Activités de la CCFA :

- IV^{ème} Forum français
de la finance islamique
- Séminaire « Tunisie
horizon 2014 » : p6-10

▶ Coopération franco-
arabe : p11

▶ Nouvelles du monde
arabe : p12

▶ Focus : Effets d'un
dollar faible sur les
économies du Golfe : p13

▶ Appels d'offres &
opportunités d'affaires : p14

▶ Colloques, foires et
salons : p15

*La Chambre de Commerce Franco-Arabe (CCFA), est née le 8 décembre 1970
au moment où, comme le dit son actuel président, M. Hervé de Charette,
« s'épanouissait la politique arabe de la France »*

La Ligue des Etats arabes entendait la CCFA, selon Michel Habib-Deloncle, « comme un geste du monde arabe en direction de la France pour la remercier de la politique décidée par le Général de Gaulle ».

C'est Adel Amer, à l'époque directeur de la Ligue Arabe à Paris, qui concevra les statuts de la Chambre et c'est à son initiative que Ahmed Esmat Abdelméguid, Secrétaire général de la Ligue arabe, appuyé par le Conseil des ambassadeurs arabes à Paris demandera à Michel Habib-Deloncle, homme politique français d'origine libano-syrienne, résistant de la première heure, député gaulliste et grand ami des Arabes – il était rapporteur de la Commission des Affaires étrangères sur les questions du Proche et Moyen-Orient -, d'en prendre la présidence qu'il gardera jusqu'en 2002.



Statutairement, la Chambre fut d'emblée placée sous l'égide du Conseil de la Ligue arabe et de son Conseil économique, basé en Egypte, et soumise au droit français sur les associations. Elle fut reconnue par l'Union générale des CCI des pays arabes en la personne de son Secrétaire général, feu Dr. Burhan Dajani, en mars 1972. Son premier financement fut assuré par l'émir d'Abu Dhabi et président des Emirats arabes unis,

Dialogue de Paris

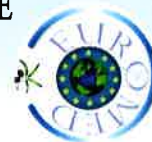


DIALOGUE DE PARIS

PREMIER FORUM SUR LA SÉCURITÉ DU GOLFE
FIRST FORUM ON THE GULF SECURITY

Paris 15 décembre 2010

Pour plus d'informations visitez le site web
www.dialoguedeparis.fr



francophone convaincu, feu Sheikh Zayed ben Sultan Al Nahyan.

La CCFA est une institution paritaire ; ses organes directeurs sont composés pour moitié de représentants des pays arabes et pour l'autre moitié de représentants de l'économie française. Son conseil d'administration comprend donc aujourd'hui 22 représentants des 22 pays-membres de la Ligue arabe et 22

Michel Habib-Deloncle

Né en 1926 à Neuilly-sur-Seine de père libanais et de mère française, Michel Habib-Deloncle fut un résistant de la première heure et une grande figure de la politique française de l'après-guerre. Décoré de la Croix de guerre, il est membre de la délégation française au Procès de Nuremberg. Il exercera, par la suite, de nombreuses responsabilités politiques et sera, notamment et successivement, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de 1962 à 1966, puis à l'Education nationale de 1966 à 1967, enfin élu au Parlement européen de 1967 à 1973. Il fut un militant européen convaincu et occupa la fonction de vice-président international de l'Union paneuropéenne de 1967 à 1973. Grand ami des Arabes - il était rapporteur de la Commission des Affaires étrangères sur les questions du Proche et Moyen-Orient, fonction qui lui permit de rencontrer des personnalités arabes telles que le roi Fayçal d'Arabie, ainsi que les présidents égyptien Gamal Abdel Nasser et libanais Charles Hélu -, il fut sollicité par la Ligue des Etats arabes pour prendre la présidence de la Chambre de commerce franco-arabe (CCFA) dont il fit un acteur incontournable dans la promotion et le développement des relations économiques et commerciales franco-arabes. Il la présidera depuis sa fondation jusqu'en 2002, soit pendant trente-deux ans. Il est mort à Paris en 2006.



représentants de l'économie française. Du côté des représentants du monde arabe, ce sont les Chambres de commerce, ou leur équivalent, qui sont représentées. A sa tête, il y a un président et un Secrétaire général. Le président est français et le Secrétaire général est originaire d'un des pays arabes. Ainsi, le président

actuel est M. Hervé de Charette, ancien ministre des Affaires étrangères, et le secrétaire général est le Dr. Saleh Bakr Al Tayar, avocat d'affaires saoudien.

Entre 1970 et 1976, la CCFA, qui compte alors entre 15 et 20

salariés, prend son siège boulevard Haussmann à Paris - qu'elle quittera en 1976 pour s'installer rue Lauriston, dans ses propres locaux cette fois et ce jusqu'en 2009 -, et entame très vite ses activités dont la plus importante - et la plus urgente - pour l'époque, était de renseigner les entreprises françaises sur une région, le Golfe, qu'elles ne connaissaient pratiquement pas du tout, ou si peu, et que la crise pétrolière avait largement placée sur le devant de la scène. Elle le fit au tra-

vers de l'organisation de rencontres avec des missions de représentation venues spécialement en France à son initiative pour y rencontrer des représentants des entreprises françaises les plus emblématiques. Ces rencontres obtinrent d'ailleurs très vite un franc succès, à telle enseigne, par exemple, que lors de visites de certaines délégations arabes, notamment, saoudiennes à Paris, on pouvait compter jusqu'à 200 ou même 300 participants. C'était l'époque où la CCFA, en l'absence d'internet, avait l'exclusivité des renseignements sur cette région. Et aujourd'hui, nombreuses parmi ces entreprises sont celles qui se sont implantées sur place.

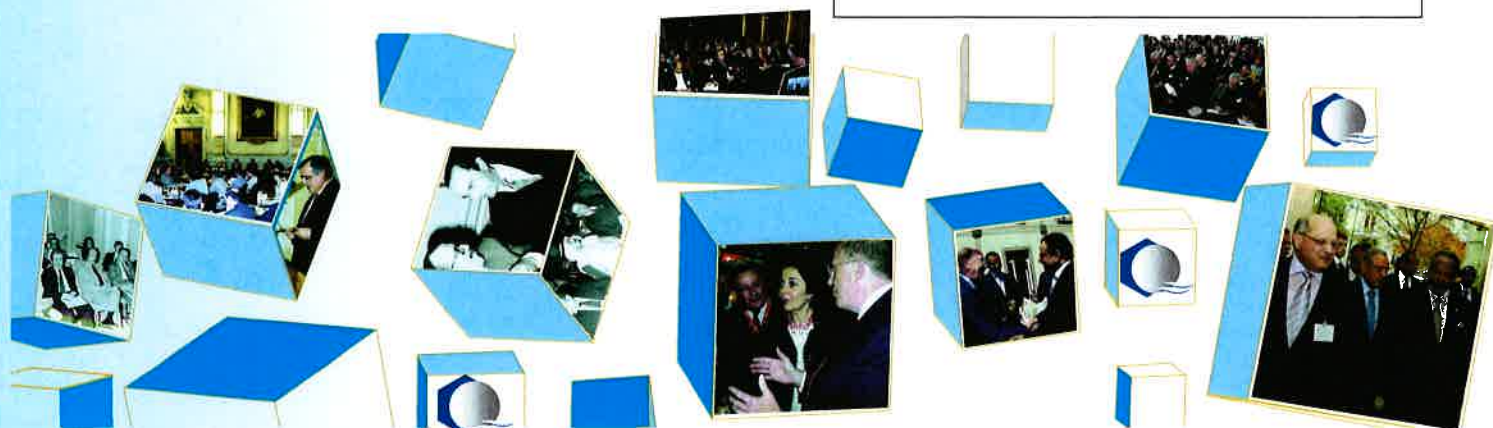
Renseigner les entreprises françaises et arabes sur les opportunités d'affaires, les appels d'offres et les partenariats bilatéraux n'était pas la seule activité de la CCFA. En effet, dès 1973, après agrément du Conseil économique de la Ligue arabe et suite à une directive venant du Caire, siège de la Ligue, un système de législation, incluant visas de conformité et permis d'exercer ou de commercialiser, était institué, permettant à la Chambre d'atteindre très vite une autonomie financière. Un centre de documentation était ensuite créé, puis il y a eu les adhésions, l'ouverture d'antennes, notamment à Lyon, Marseille et Toulouse, et l'organisation de forums et conférences d'une grande variété thématique. Pour l'anecdote, il faut se souvenir qu'à l'époque, il n'y avait ni machi-

Ahmed Esmat Abdelméguid

Né le 22 mars 1923 à Alexandrie, Ahmed Esmat Abdelméguid est l'un des diplomates égyptiens les plus connus et les plus respectés. Détenteur d'un doctorat en droit international de l'Université de Paris, il débute sa longue carrière en occupant divers postes au sein du ministère des Affaires étrangères avant d'être nommé, de 1963 à 1967, ministre délégué à l'ambassade égyptienne à Paris puis, ambassadeur en France en 1970 et en 1972, haut représentant de l'Egypte à l'Onu, poste qu'il occupera jusqu'en 1983. De 1984 à 1991, il sera ministre des Affaires étrangères et de 1991 à 2001, il occupera la fonction de Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.



saient pratiquement pas du tout, ou si peu, et que la crise pétrolière avait largement placée sur le devant de la scène. Elle le fit au tra-



Hervé de Charette

Né en 1938 à Paris, Hervé de Charette est un homme politique français de sensibilité centriste. Député depuis 1986, il a occupé, depuis, diverses hautes fonctions. Il a notamment été ministre délégué à la Fonction publique (1986 à 1988), puis ministre du logement (1993 à 1995), enfin ministre des Affaires



étrangères (1995 à 1997) sous le premier mandat du président Jacques Chirac. Il est également fondateur du Parti populaire pour une démocratie française (PPDF), composante de l'UDF puis de l'UMP et enfin du Nouveau centre. Depuis sa prise de fonction à la tête de la CCFA, en juin 2008, il cherche à lui donner un élan nouveau, « de telle façon qu'elle puisse jouer pleinement son rôle au service du développement des relations franco-arabes dans le domaine économique ». C'est dans cet esprit qu'il a fondé l'Institut français de la finance islamique qu'il met au service de l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissements franco-arabes.

nes ni ordinateurs ; tout était fait à la main. Malgré tout, la CCFA a réussi à mettre en place une documentation d'une grande diversité et richesse : annuaires des entreprises, rapports, actes de séminaires, etc. Les banques centrales et les ministères d'Economie et du Commerce extérieur des pays arabes, ainsi que les douanes arabes et françaises étaient les principaux fournisseurs d'information.

« La CCFA a pour vocation de contribuer au développement des relations franco-arabes », dit encore Hervé de Charette, et pour objectif de favoriser les investissements français dans le monde arabe. Grandes missions, rencontres et colloques sont les principaux outils et moyens mis à disposition

et se tint en octobre 1974 à Casablanca. Il fut suivi par celui de Khartoum, organisé en coopération avec les Chambres de commerce arabes, en 1978, sur un sujet d'un très grand intérêt pour l'époque : l'agroalimentaire. Bien d'autres colloques suivront : sur la formation professionnelle en 1979 à Amman, en Jordanie ; sur les énergies nouvelles en 1982, à Sousse, en Tunisie ; sur internet et le droit,

en 2000, à Tunis, en Tunisie. Ce sont les plus emblématiques mais pas les seuls. De Marrakech au Caire, beaucoup d'autres suivront. Certains étaient ponctuels, d'autres annuels – les colloques sur le pétrole et gaz arabes, en collaboration avec la revue spécialisée Pétrole et Gaz arabe, en étaient le meilleur exemple. Autre thème récurrent : l'arbitrage. La CCFA en a fait sa spécialité et en fut le siège, ainsi que celui de l'arbitrage euro-arabe jusqu'à fin 1991, avant de passer le relais à Londres. Le premier colloque sur l'arbitrage fut tenu à Paris en 1976 ; ce furent ensuite Tunis (1985), Manama (1987) et Amman (1989). Et c'est à la CCFA que reviendra la responsabilité de mettre les règlements d'arbitrage franco-arabe à jour, mission accomplie en 2009.

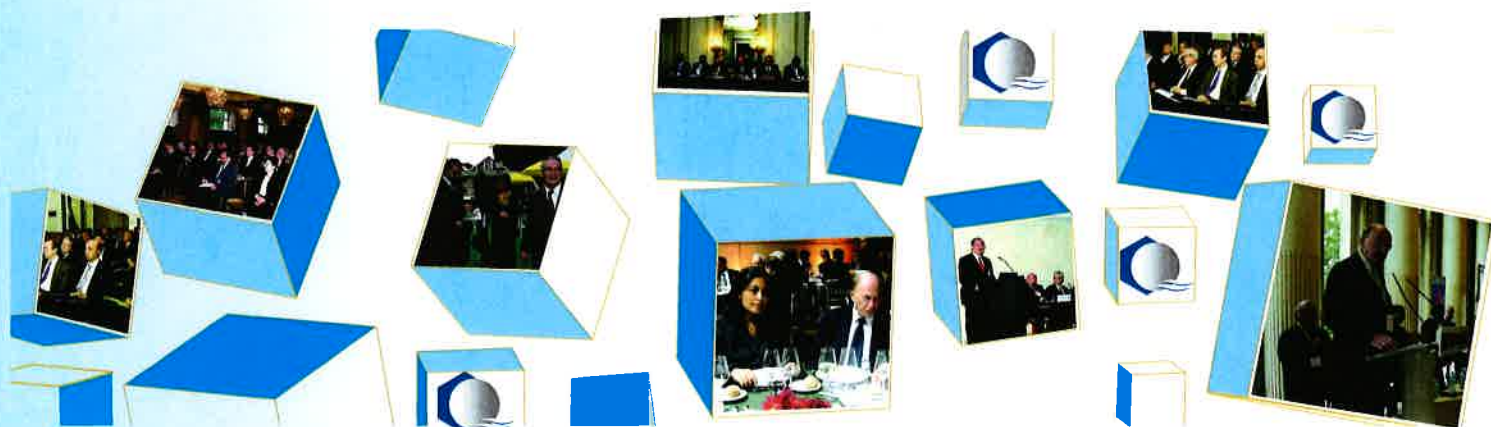
Les années 80-90 furent celles des grandes missions de représentation. Elles venaient de partout et couvraient des thématiques aussi diverses que porteuses d'avenir. Il y eut, bien sûr, le pétrole et tous les pays de l'Opep, y

Saleh Ben Bakr Al-Tayar

Né en 1957 à Médine, l'actuel Secrétaire général de la CCFA, Saleh ben Bakr al Tayar, est conseiller juridique et avocat international, spécialiste en arbitrage et médiation. Fondateur et président du Centre d'Etudes Euro-Arabe à Paris, il est également président de l'Organisation internationale de la Justice et vice-président du Comité arabe



d'arbitrage international, ainsi que membre du conseil d'administration du Centre régional d'arbitrage commercial du Caire et du Centre d'arbitrage et de conciliation de la chambre de commerce du conseil de coopération du Golfe à Bahreïn et représentant suppléant du Conseil des chambres de commerce saoudiennes attachées auprès du tribunal d'arbitrage de la chambre du commerce internationale à Paris. De ce fait, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce thème, dont « L'arbitrage international en matière de concessions pétrolières », « Les contrats internationaux de transfert de technologies » et « La nature juridique des contrats internationaux de BOT : Construction – Opérations – Transfert ».



compris le Venezuela, y passèrent. Il y eut ensuite les technologies du futur. Le TGV en fut un bel exemple. D'ailleurs, les membres du conseil d'administration de la CCFA, y compris les représentants des pays arabes, ont été parmi les premiers passagers à prendre le TGV

Paris-Lyon, en 1980, pour tenir leur réunion à Lyon, sur invitation des autorités de la région

Rhône-Alpes, dont Paul Berliet, qui resta membre d'honneur de la CCFA. Il y eut la Vienne où le Conseil de la CCFA avait été reçu par les présidents du Conseil régional et de la CCI, ainsi que par le préfet et le maire de Poitiers. Jean-Pierre Raffarin, à l'époque président du Conseil régional (1999) et plus

tard premier ministre, avait offert la salle du Conseil régional pour la tenue du conseil d'administration de la CCFA et le président du Futuroscope avait fait l'honneur au conseil d'une visite privée de ce parc futuriste. D'autres délégations ont suivi. Il y eut Toulouse pour l'Aérospatiale ; il y eut également Marseille, Bordeaux, Caen (usines Moulinex), Rennes (usines Thomson, en présence d'Yvon Bourges), Corbeil, dans l'Essonne où le conseil fut reçu par Serge Dassault (2000) qui organisa la visite de la Snecma en présence de son président et de ses hauts dirigeants, ainsi que celle du centre de recherche génétique sur le génome humain - Génopole. Il y eut également Lille-Roubaix-Tourcoing (reçus par Martine Aubry). Tous les fleurons de l'industrie de pointe

française y passèrent : Snecma, Dassault, etc. Parmi les points d'orgue de cette époque, il y eut l'invitation du Conseil d'administration de la Chambre à Matignon où il furent reçus par Michel Rocard, la célébration du 25e anniversaire de la CCFA à Paris, en décembre 1995,

en présence de Esmat Abdelméguid, Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, qui s'est déplacé spécialement pour l'occasion, et de Philippe Séguin, alors président de l'Assemblée nationale, et la tenue du Conseil d'administration au Caire en 1996 culminant avec une réception au siège de la Ligue arabe, en présence, encore une fois, de Esmat Abdelméguid.

L'entrée dans le XXIe siècle fut marquée par le trentième anniversaire de la CCFA, célébré à Paris en juin 2001. Il fut ponctué par un discours-bilan de Michel Habib-Deloncle et, surtout, par un message du président Jacques Chirac adressé à tous les membres, saluant l'action de la Chambre, dans la promotion du « dialogue franco-arabe qui constitue une priorité affirmée » de la diplomatie française. Depuis, les colloques et rencontres se poursuivent à un rythme de plus en plus soutenu, avec des thématiques plus ancrées sur la réalité du monde d'aujourd'hui et ouvrant de nouvelles perspectives d'échanges et de partenariats franco-arabes. Ainsi, en 2006, la CCFA organisa un forum sur le dialogue euro-arabe ; en 2007, ce fut le premier forum sur la finance islamique qui avait réuni 200 personnes et où la CCFA a joué un rôle de pionnière. Il y en eut trois autres depuis (2008 - 2009 - 2010) - qui montrèrent à quel point les investisseurs français étaient intéressés par le sujet, à tel point que la CCFA a contribué à la création d'un Institut français de la finance islamique, dirigé par le président actuel de la CCFA, Hervé de Charette.

Enfin, il y a les publications de la CCFA : l'Annuaire des entreprises françaises et arabes en est le plus bel exemple, mais il n'est pas le seul. Il y eut ensuite la Revue des échanges franco-arabes (REFA), remplacée par la revue Partenaires, elle-même remplacée aujourd'hui par une Newsletter en ligne. Il y eut également le rapport économique sur l'activité de la CCFA qui dura jusqu'à la fin des années 80. Il y a le fascicule sur le règlement d'arbitrage dans sa version 2009, refondue et augmentée de la médiation, ou encore les actes des divers séminaires et colloques.

Sheikh Zayid bin Sultan Al Nahyan

Sheikh Zayid bin Sultan Al Nahyan (1918 Al Aïn - 2004 Abu Dhabi), était l'émir de l'émirat d'Abu Dhabi depuis 1966 et le fondateur et président des Emirats arabes unis de 1971 à sa mort. Surnommé le « sage des Arabes », il avait succédé à son frère Sheikh Shakhbut bin Sultan Al Nahyan. En quelques années, il créa une véritable puissance régionale, faisant jaillir des sables pipelines, raffineries, barrages et usines de dessalement d'eau de mer. Il redistribua aux populations les bénéfices tirés du pétrole, planifia des routes, fit construire des centaines d'écoles et des dizaines d'hôpitaux tandis que poussaient des gratte-ciel et des palaces de verre et d'acier.



Hors de ses frontières, sa politique modérée lui assura le respect de la communauté internationale. Fervent francophone, il contribua largement à la diffusion de la culture française à Abu Dhabi qui a culminé avec, notamment, la construction d'un lycée français et l'établissement d'antennes pour la Sorbonne et le musée du Louvre, en même temps qu'il encouragea le développement des échanges franco-abu dhabiens. Il joua un rôle clé dans la création de la CCFA et contribua significativement à son financement.



Quarante ans de CCFA, quarante ans d'échanges franco-arabes en progression et diversification constantes.



Le 8 décembre 1970 naissait la CCFA. Cette année-là, les échanges franco-arabes totalisaient 2,74 milliards d'euros (18 milliards de francs de l'époque). En 2008, ils culminaient à 49,73 milliards d'euros, soit une croissance de plus de 1.800% en 38 ans ! Que de chemin parcouru. Faut-il y voir une évolution positive ? Sans doute mais en réalité, une lecture attentive des chiffres en commande une appréciation plus nuancée.

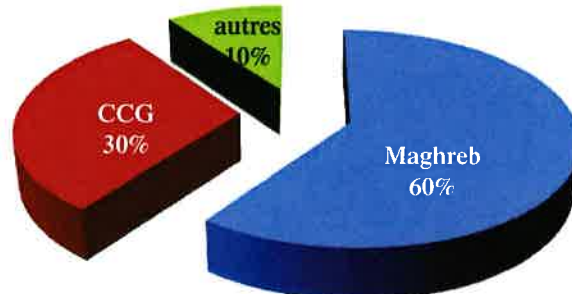


D'abord lecture nuancée de la balance commerciale. Entre 1969 et 1983, l'on constate qu'elle est déficitaire pour la France, avec un pic de solde négatif de 7,32€ Mds (43 Mds de francs de l'époque) en 1981. La tendance commence à s'inverser en 1984 pour ne plus jamais changer et restera donc en faveur de la France. Elle atteint même un pic positif pour la France à près de 8,5€ Mds en 2009. Ce dernier solde positif cache cependant un déséquilibre qui est une conséquence directe de la crise. En effet, en y regardant de plus près, on constate qu'il équivaut, pratiquement, à la valeur de la baisse du volume des échanges globaux entre la France et les pays arabes sur 2009 par rapport à 2008 (soit 41,49€ Mds v/s 49,73€ Mds). En réalité, les exportations de la France vers les pays arabes en 2009 sont, à peu de choses près, restées au même niveau que 2008 (25,2€ Mds v/s 25€ Mds), alors que ses importations ont baissé de près de 8,5€ Mds (16,25€ Mds v/s 24,65€ Mds). En temps de crise, la France a donc gardé ses exportations au même niveau mais elle a réduit ses importations. En d'autres termes, les effets de la crise ne se sont fait sentir que d'un seul côté: ils ont profité à la France et ont désavantagé les pays arabes.

Ensuite, histoire oblige, il y a le poids du Maghreb. A elle seule, en effet, l'UMA (Union du Maghreb arabe), soit cinq pays sur vingt-deux, représente, bon an mal an, autour de 60% des échanges. Les pays du CCG (Conseil de coopération du Golfe) oscillent entre 25% et

30%, selon les années, avec deux poids lourds qui sont l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis. A la nuance près, que la France, économie oblige, importe de la première nommée beaucoup plus qu'elle n'y exporte (avec un ratio de 2/3, 1/3), alors que c'est exactement l'inverse avec les EAU (la France y exporte 4 fois plus qu'elle n'en importe). Deux raisons à cela, d'abord le pétrole - l'Arabie Saoudite est le premier fournisseur de pétrole de la France parmi les pays de la région ; ensuite le fait que Dubaï sert très souvent de base de réexportation. Il convient enfin de noter la progression constante des échanges avec le Qatar qui sont passés de près de 300€ millions en 2001 à une moyenne d'1,2€ Mds/an, avec un pic d'1,7€ Mds en 2007. Ils ont donc été multipliés, en moyenne, par quatre en dix ans.

Hors ces deux grands groupes, les échanges de la France avec les autres pays arabes sont nettement moins significatifs - autour de 10% du total, pour une douzaine de pays. Si la guerre d'Irak fournit une explication à des échanges avec ce pays en dents de scie et largement en-deçà de ce qu'on aurait pu imaginer avec un pays aussi grand et riche, le niveau très bas des échanges (il culmine à un peu plus de 2€ Mds/an aujourd'hui) avec l'Egypte, plus grand pays de la région avec près de 81 millions d'habitants, est bien moins explicable. De même, avec 1€ Md/an, la Syrie nous paraît être bien en-dessous du



Répartition du volume des échanges entre la France et le Monde Arabe



potentiel économique de ce pays. Pour le reste, la taille modeste des pays concernés (Liban, Jordanie, Djibouti, etc.), alliée aux soubresauts politiques trop nombreux, en font des partenaires discrets, quoique fidèles, de la France.

Sur le plan qualitatif enfin, il convient de noter qu'avec l'UMA, la France entretient des échanges plus ou moins équilibrés et diversifiés, englobant la plupart des secteurs de l'économie – avec prédominance du textile et de l'agroalimentaire, tout de même –, alors qu'avec les pays du CCG, c'est le poids du pétrole et ce qui est communément appelé « grands contrats » qui fait la différence. Avec, néanmoins un paradoxe particulier au pétrole qu'il convient de mentionner : en effet, en vertu de l'arrangement historique entre Anglais, Américains et Français, sur-

venu entre les deux grandes guerres du siècle dernier, la France, via la Compagnie française des pétroles – aujourd'hui Total –, prenait le contrôle de 23,6% des ressources pétrolières en Mésopotamie. Total est toujours très présente dans le Golfe ; seulement voilée, une grande partie du pétrole que cette compagnie extrait dans cette région n'est pas exporté vers la France mais vers des pays tiers et il n'est donc pris en compte nulle part dans les statistiques du commerce extérieur de la France. Ce n'est pas le cas de l'Algérie, par exemple, où Total y est également présente.

En conclusion, l'on pourrait dire si, depuis 1970, les échanges franco-arabes ont été en progression constante, le potentiel d'opportunités reste énorme, et c'est la bonne nouvelle à retenir.

Tableaux des échanges commerciaux entre la France et le monde arabe

LIBPAYS	VI2008	VI2009	% EVOL	VE2008	VE2009	% EVOL	ECHANGES DES VOLUMES 2008	ECHANGES DES VOLUMES 2009	% EVOL	SOLDE 2008	SOLDE 2009
Maroc	2 870 512	2 468 460	-13 31	4 247 604	3 471 515	-18 27	7 118 117	5 959 975	-16 27	1 377 092	983 065
Algérie	4 814 974	2 750 703	-42 87	5 499 826	5 009 307	-8 92	10 314 800	7 760 010	-24 77	684 953	2 256 604
Tunisie	3 790 180	3 096 325	-18 31	3 295 796	3 095 520	-6 08	7 085 976	6 151 845	-12 62	-494 384	-605
Libye	3 434 178	2 259 261	-34 21	484 944	718 334	48 13	3 919 122	2 977 595	-24 02	-2 949 234	-1 540 926
Mauritanie	175 405	50 272	-71 34	237 444	199 080	-19 95	412 849	240 351	-41 76	62 039	139 808
Sous-Total UMA	15,085,248	10,645,020	-29,43	13,785,615	12,484,756	-9,30	28,850,863	23,129,776	-19,83	-1,919,834	1,839,738
Arabie saoudite	3 802 081	2 258 793	-40 59	2 259 350	2 527 418	11 86	6 061 430	4 706 211	-21 04	-1 542 731	268 625
Koweït	1 242 997	348 365	-71 97	539 368	599 288	11 11	1 782 365	947 653	-46 83	-703 628	250 922
Bahreïn	175 629	126 222	-28 13	150 708	584 696	287 97	326 337	710 919	117 85	-24 921	458 474
Qatar	128 711	79 679	-38 10	1 070 936	909 473	-15 08	1 199 648	989 151	-17 55	942 225	828 794
Emirats arabes unis	957 584	582 580	-39 16	3 518 729	3 481 087	-1 07	4 476 313	4 053 667	-9 22	2 561 145	2 898 508
Oman	81 431	29 898	-63 28	341 630	605 607	77 27	423 062	635 505	50 22	280 199	575 709
Sous-Total CCG	6,388,433	3,425,537	-46,38	7,880,721	8,707,568	10,49	14,269,154	12,133,105	-14,97	1,492,288	5,282,031
Egypte	928 899	910 684	-1 96	1 205 123	1 372 396	13 88	2 134 022	2 283 080	6 98	276 223	461 712
Soudan	26 543	21 014	-20 83	129 052	93 916	-27 23	155 595	114 929	-26 14	102 609	72 901
Djibouti	481	13 136	2630 39	52 989	51 478	-2 85	53 470	61 614	20 84	52 508	38 342
Comores	7 207	4 755	-34 01	19 662	19 058	1 00	26 868	24 614	-8 39	12 455	16 103
Liban	35 169	29 496	-16 13	1 004 534	1 205 529	20 01	1 039 704	1 235 025	18 79	969 365	1 178 033
Syrie	696 138	348 648	-49 92	289 445	303 843	4 97	985 582	652 490	-33 80	-406 693	-44 805
Irak	1 459 263	838 483	-42 54	172 798	412 630	138 79	1 632 061	1 251 114	-23 34	-1 286 465	-425 853
Territoire palestinien occupé	1 252	649	-48 20	5 169	3 487	-32 53	6 421	4 136	-35 59	3 916	2 838
Jordanie	13 141	10 061	-23 44	353 770	326 238	-7 78	366 911	336 299	-8 34	340 629	316 178
Yemen	11 549	7 161	-37 99	200 788	255 595	27 29	212 337	262 746	23 74	189 239	248 424
Sous-Total Autres	3,179,643	2,184,087	-31,31	3,433,329	4,044,960	17,81	6,612,972	6,229,047	-5,81	253,686	1,860,873
Total Général	24,653,324	16,254,644	-34,07	25,079,664	25,237,285	0,63	49,732,989	41,491,928	-16,57	426,340	8,982,641
UMA/TOTAL	61 19	65 49		54 89	49 47		58 01	55 75		-309 53	20 48
CCG/TOTAL	26 91	21 07		31 42	34 50		28 89	29 24		350 02	58 80
AUTRES	12 90	13 44		13 69	16 03		13 30	15 01		59 50	20 72

Années 2008-2009

LIBPAYS	VI2010 1	VI2010 2	% EVOL	VE2010 1	VE2010 2	% EVOL	VOLUME DES ECHANGES 1T10	VOLUME DES ECHANGES 2T10	% EVOL	SOLDE 1T10	SOLDE 2T10
Maroc	777 806	738 414	-5 06	919 869	1 042 338	13 31	1 697 675	1 780 752	4 89	142 064	303 924
Algérie	576 940	710 280	23 11	1 263 947	1 330 657	5 28	1 840 886	2 040 937	10 87	687 007	620 378
Tunisie	895 026	880 190	-1 66	807 170	900 435	11 55	1 702 196	1 780 626	4 61	-87 856	20 245
Libye	1 002 115	1 042 871	4 07	159 751	182 046	13 96	1 161 867	1 224 916	5 43	-842 364	-860 826
Mauritanie	36 366	44 108	21 29	47 218	45 516	-3 61	83 694	89 823	7 23	10 853	1 406
Sous-Total UMA	3,288,252	3,415,864	3 88	3,197,955	3,500,991	9 48	6,486,208	6,916,884	6 64	-90 297	83 127
Arabie saoudite	477 500	679 224	42 25	520 638	979 897	88 21	89 138	1 659 121	66 22	43 138	300 673
Koweït	81 877	38 377	-53 13	148 628	94 228	-36 60	230 502	132 605	-42 47	66 749	55 851
Bahreïn	9 908	12 483	25 99	165 695	83 765	-49 42	175 503	96 248	-45 16	156 687	71 282
Qatar	39 787	139 589	250 84	166 405	165 114	-0 78	206 192	304 703	47 78	126 618	25 524
Emirats arabes unis	100 069	152 931	52 83	819 688	672 329	-17 98	919 757	825 260	-10 27	719 619	519 397
Oman	7 202	8 450	17 32	147 488	147 132	-0 24	154 690	155 582	0 68	140 285	138 683
Sous-Total CCG	716,343	1,031,054	43 93	1,969,439	2,142,484	8 84	2,684,783	3,173,518	18 20	1,252,096	1,111,410
Egypte	240 061	200 449	-16 50	310 529	314 768	1 36	550 590	515 217	-6 42	70 468	114 318
Soudan	5 088	8 754	72 06	25 980	35 396	36 25	31 067	44 160	42 11	20 892	28 642
Djibouti	82	10	-88 05	10 561	15 280	44 83	10 833	15 290	43 80	10 469	15 271
Comores	1 217	1 915	57 35	7 340	5 481	-25 32	6 557	7 398	13 56	6 123	3 587
Liban	8 388	8 280	-1 28	198 303	239 356	20 70	206 690	247 636	19 81	189 916	231 076
Syrie	86 760	197 970	128 18	74 553	109 098	46 34	161 313	307 089	90 36	-12 208	-88 872
Irak	215 653	227 807	5 64	190 846	74 454	-60 99	406 499	302 261	-25 64	-24 806	-153 354
Territoire palestinien	244	124	-49 25	2 571	2 109	-17 96	2 815	2 232	-20 69	2 327	1 985
Jordanie	2 302	987	-57 10	68 960	88 864	28 86	71 262	89 852	26 09	66 659	87 877
Yemen	5 588	1 621	-70 89	67 787	92 654	36 66	73 365	94 275	28 62	62 219	91 033
Sous-Total Autres	565,362	647,918	14 60	957,419	977,461	2 09	1,522,781	1,625,378	6 74	392,058	329,343
Total Général	4,569,957	5,094,835	11 49	6,123,813	6,620,915	8 12	10,693,771	11,715,751	9 56	1,553,856	1,528,080
UMA/TOTAL	71 95	67 05		52 22	52 88		60 65	59 04		-5 81	5 68
CCG/TOTAL	15 68	20 24		32 14	32 36		25 11	27 09		80 58	72 83
AUTRES	12 37	12 72		15 63	14 76		14 24	13 87		25 23	21 59

1^{er} et 2^{ème} trimestres 2010